



# LE PRÉLUDE

RÉSIDENCE PRIVÉE

*Le guide malin,*

*à conserver pour être serein...*

Chers résidents,

Le Conseil Syndical vous propose ce petit dépliant afin de vous informer ou vous rappeler quelques règles du « *Bien vivre ensemble* » dans notre résidence et vous donner quelques conseils pratiques !



*Notre gardienne... un œil avisé, un entretien parfumé !*



Ana est disponible aux horaires suivants :  
Du **lundi** au **vendredi** de **8h à 12h** et de **16h à 20h**,  
Le **samedi** de **8h à 12h**

et joignable sur ces créneaux au :  
**06 95 16 26 04**

Ana peut, sous réserve de la signature de votre part d'une procuration obligatoire disponible auprès d'elle et accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité, réceptionner :

- Les courriers recommandés,
- Les colis remis contre signature et respectant les critères ci-après,



**Les colis n'excédant pas 30 kg et/ou ceux dont la somme des côtés est inférieure ou égale à plus de 200 cm** seront acceptés. *Si ces critères ne sont pas respectés, ces derniers seront refusés.*

*Pour des questions d'hygiène et de sécurité, aucun colis ne sera conservé plus de 48 heures et tous les colis contenant des denrées périssables seront systématiquement refusés.*

*Boîtes aux lettres normées... courrier bien distribué !*

La Poste est exigeante... de ce fait, toute modification des plaques de boîtes aux lettres (*façade et intérieur*) doivent impérativement faire l'objet d'une commande de 2 plaques distinctes à votre charge, auprès des établissements Mercier via leur site <https://www.mercierste.fr> (*commande et paiement en ligne directement*) ou via les 2 QR codes ci-dessous :

**Façade**



**Intérieur**



En complément, nous vous invitons à informer le Conseil Syndical, en indiquant **nom(s)** et **prénom(s)** ainsi que votre **numéro de boîte**, afin de mettre à jour les listings des boîtes aux lettres et des sonnettes par mail à **10ordener@gmail.com** ou par SMS ou WhatsApp au : **06 10 200 300**

Aucun affichage sauvage de quelque nature que ce soit ou d'échange de boîtes entre deux occupants n'est possible.

## Ici aussi on fait le tri !



www.lafibredutri.fr



Consignes de tri pouvant varier localement : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

PARTICIPEZ AU RECYCLAGE DES MEUBLES. PLUS D'INFOS :

**écomobilier**



**Bac blanc** : bocaux en verre (sans les couvercles), pots de confiture, pots bébé, bouteilles bière et vin.

**Bac jaune** : flacons vides (shampooing, gel, douche, crème...), cartons non usagés (hors emballage de pizza), magazines et journaux, pots de yaourt, bricks et bouteilles de lait ou d'huile, conserves vides.

**Bac vert** : **Tout ce qui n'est pas recyclable** : emballages et films alimentaires, barquettes en plastique, verres et assiettes cassés, pots en céramique cassés.

## Au quotidien, la sécurité de chacun est l'affaire de tous !

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toute intrusion, nous vous remercions de **ne laisser entrer aucune personne dans la résidence que vous ne connaissez pas** (y compris les patients du Docteur Mach qui doivent sonner avant de monter).



## Motorisé ?... une minute à patienter... des risques évités !

Si vous possédez une place de parking, nous vous prions de bien vouloir attendre la **fermeture complète de la porte de garage** lorsque vous arrivez ou partez afin de vous assurer que personne ne puisse s'introduire.

## Souriez à la vie et à la caméra aussi !

Comme vous le savez, notre résidence est équipée d'un système de vidéosurveillance. L'accès aux vidéos étant strictement encadré, seules les séquences montrant les personnes malveillantes pourront être extraites sur clé USB format PC.

SITE SOUS VIDÉOPROTECTION AVEC ENREGISTREMENT 24h / 24 - 7j / 7

Articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1, L.613-13 et R.251-1 à R.253-4 du Code de la Sécurité Intérieure.  
Pour l'exercice du droit d'accès aux images, veuillez vous adresser à : Cabinet GÉLIS - Tél. : 01 53 10 26 15

## Nom d'une truffe, on existe aussi !

Nos amis à 4 pattes sont plus que jamais les bienvenus dans la résidence !

Même si notre jardin est autorisé aux animaux domestiques, nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections que peuvent laisser vos compagnons.

Afin d'éviter tous conflits de voisinage canin ou félin... nous avons un petit groupe WhatsApp prévu pour la synchronisation des sorties !

Pour faire partie du groupe, merci d'envoyer un message WhatsApp au **06 10 200 300**.

## Scannez, flashez... vous êtes informés !

Grace au groupe privé WhatsApp « Le Prélude », désormais vous savez tout et vous pouvez vous faire entendre !

Vous avez besoin d'une place de parking en dépannage ? Allez réaliser des travaux chez vous ? Organisez une fête ? Vous avez besoin d'un coup de main ou encore de vendre quelque chose ? Alors dites-nous tout, on n'attend plus que vous !

Ça marche aussi pour les photos de vacances (*histoire de donner envie aux autres résidents de s'évader !*)



Ce groupe permet également au Conseil Syndical de vous tenir informés des dernières nouvelles et de toute la vie de la résidence (travaux programmés, fête des voisins, etc...).



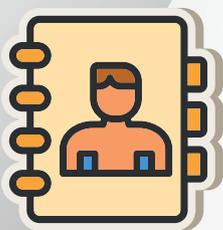
Allez, venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas ! Pour vous connecter, il vous suffit simplement de scanner le QR code ci-contre depuis **l'application WhatsApp** ou **l'appareil photo de votre smartphone** et le tour est joué !

## Un pense-bête pas si bête !

Vous cherchez un électricien, plombier, serrurier, maçon et autre peintre... qui connaît son métier et n'est pas là pour vous arnaquer (*comme c'est souvent le cas aec les publicités que nous recevons*) ? Que diriez-vous de passer par les entreprises qui interviennent dans notre résidence et dont nous connaissons la qualité du travail ?

Voici donc les différentes coordonnées de nos prestataires :

- **Plomberie** : **ATG PLOMBERIE** • M. GRAS-TURPIN • Tél. : 06 18 69 21 59
- **Plomberie, Electricité & Maçonnerie** : **RENOV LOGIS** • M. BEDRA • Tél. : 01 42 53 30 93
- **Serrurier & Electricité** : **ACCES CONTROLE SERVICES** • M. HONSIA • Tél. : 06 64 62 90 29
- **Climatisation** : **SOLUTIONS TECHNIQUES** • M. RELMY • Tél. : 06 19 25 56 25
- **Nuisibles** : **MAVERICK** • Tél. : 01 48 12 31 10



**ATTENTION** les abeilles ne sont pas des nuisibles, c'est une espèce protégée !

Si vous avez un nid, il faut le faire enlever par des spécialistes dont la liste est disponible sur le site : <http://www.essaim-abeilles.org/cueilleurs-essaims-paris/>

*IMPORTANT, ces coordonnées vous sont communiquées à titre d'information et ne vous oblige en rien.*

*Dans le cas où vous souhaitez en bénéficier, aucune remise liée au contrat cadre avec le syndic ni aucune facturation via le syndic n'est possible. Tous les chantiers seront facturés entre vous et l'entreprise concernée.*